

## DECLARATION LIMINAIRE FS DU 10 OCTOBRE 2024

Monsieur le Président,

Lors de cette formation spécialisée , nous allons aborder de nombreux points concernant les conditions de travail des agents.

Dans cette déclaration liminaire, nous nous bornerons à n'aborder que le thème de la sécurité des agents ;

- sécurité physique tout d'abord. Bien évidemment, nous nous réjouissons que nos collègues puissent bénéficier de formations et matériels leur permettant de faire face à l'agressivité de certains contribuables. Toutefois, il est également inquiétant de constater que des agents des finances publiques vont être amenés à utiliser des gilets pare-balles. Dans un contexte où demeure un discours anti-fonctionnaire récurrent, il nous semble salutaire que l'administration centrale et locale effectuent une campagne de communication rappelant les bienfaits qu'apporte la DGFIP à la collectivité.

- dans le même ordre d'esprit, si nous saluons des actions interministérielles telles que la signature d'une convention entre la DGFIP, la police et la gendarmerie, nous ne pouvons que constater que certains chefs de service sont pointilleux, voire contestent les autorisations d'absence d'agents pour participation aux journées du 6 juin ou autres actions de sapeurs pompiers volontaires.

En ce qui concerne la sécurité psychique, nous nous interrogeons sur la faculté actuelle de la direction de détecter et traiter efficacement les phénomènes de harcèlement. Nous serons donc très attentifs à l'enquête menée par l'administration et aux suites qui lui seront données.

Par ailleurs, nous espérons que l'examen des fiches de signalement et la nouvelle application relative à celle-ci permettra d'aboutir à la mise en place de réactions satisfaisantes tant en prévention des risques que d'actions d'accompagnement.

Nous attendons donc que cette instance permette, par un dialogue sincère et réel de répondre aux problématiques rencontrées sur ces sujets, ainsi que sur tous les autres évoqués lors de cette instance.

Vos représentants en CSAL FS :

**Daniel TEXIER** : titulaire

**Pierre-Yves AUROUSSEAU** : titulaire

**Armelle GOUÉZ** : suppléante

**Marie BICEP** : suppléante